



Le 19 décembre 2018

# INFORMATION

## NAO Propositions à la Signature

La dernière réunion de négociation c'est déroulée hier, le 18 décembre 2018.

Voici l'état des propositions mises sur la table :

### Concernant les salaires :

Elargissement de la fourchette de salaire (fourchette marché) pour l'application de la grille.

*Pour les salariés dont le salaire de base (hors primes) est inférieur à 2 000€ bruts par mois, 1 point d'augmentation supplémentaire.*

**Pour les OETAM : 2 points garantis** pour tous les salariés qui « Contribuent avec Succès » (C)

	Au marché	Au-dessus
E = Exceptionnel	6 points	3 points
C = Contribue avec succès	4 points	2 points
D = Doit progresser	1 point	0 point

**Pour les Cadres : 1% garantis** pour tous les salariés qui « Contribuent avec Succès » (C)

	Au marché	Au-dessus
E = Exceptionnel	entre 2% et 6%	
C = Contribue avec succès	2%	1%

*Enveloppe de 0,5% de la masse salariale pour les rattrapages et le développement des talents*

### Améliorations :

- La revalorisation de toutes les primes de poste à hauteur de l'enveloppe de **2,5%**
- Une prime «grands déplacements» de **40€** pour les techniciens
- Le forfait repas des itinérants augmenté à **14€50** par jour
- Revalorisation du **Booster 2019** avec une augmentation du budget atteignable (kilo) soit à **1100€ au kilo** et **2 200€** au Giga.
- maintien de la rémunération complète pendant congé paternité

### En contreparties :

- Etudier le passage pour tous sur une période d'acquisition CP/RTT du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
- Test sur une année du passage à 5 journées de travail des Techniciens Terrain Ile De France.
- Réduire le délai de prévenance des équipes à 2 semaines et disposer exceptionnellement des 5 jours RTT de compensation temps habillage/déshabillage au lieu de 3 actuellement pour les sites industriels.

Ces propositions sont soumises à signature jusqu'au 8 janvier 2019.

**Concernant « La Prime MACRON », pour la Direction, il est trop tôt pour en discuter et elle attend l'atterrissage de fin d'Année. Nous lui avons répondu que l'Etat d'Urgence Sociale a été décrété par notre Président et que nous ne comprenons pas comment Coca-Cola ne pourrait pas y répondre !!**

## L'HEURE EST A LA REFLEXION

**Gardons le contact :**

**NOTRE MAIL : FGTAFO.COCACOLA@GMAIL.COM**

